

Frais quotidiens maximaux

TABLEAU SUR DES FRAIS QUOTIDIENS MAXIMAUX – EN VIGUEUR LE 1 ^{ER} JUILLET 2013						
ÂGE DE L'ENFANT	HEURES DE GARDE	FRAIS QUOTIDIENS MAXIMAUX SUBVENTIONNÉS PAR ENFANT		FRAIS ADDITIONNELS MAXIMAUX NON SUBVENTIONNÉS PAR ENFANT	GARDERIE — TOTAL DES FRAIS MAXIMAUX	GARDERIE FAMILIALE — TOTAL DES FRAIS MAXIMAUX
		Garderies, garderies familiales ou garderies collectives – titulaire de licence classé EJE II ou III	Garderies familiales ou garderies collectives – titulaire de licence non classé EJE II ou III			
Enfant en bas âge	moins de 4 heures par jour	14,00 \$	10,10 \$	1,00 \$	15,00 \$	11,10 \$
	de 4 à 10 heures par jour	28,00 \$	20,20 \$	2,00 \$	30,00 \$	22,20 \$
	plus de 10 heures par jour	42,00 \$	30,30 \$	3,00 \$	45,00 \$	33,30 \$
Enfant d'âge préscolaire	moins de 4 heures par jour	9,40 \$	8,10 \$	1,00 \$	10,40 \$	9,10 \$
	de 4 à 10 heures par jour	18,80 \$	16,20 \$	2,00 \$	20,80 \$	18,20 \$
	plus de 10 heures par jour	28,20 \$	24,30 \$	3,00 \$	31,20 \$	27,30 \$
Enfant d'âge scolaire	jours scolaires					
	1 période de fréquentation	5,15 \$	5,15 \$	1,00 \$	6,15 \$	6,15 \$
	2 périodes de fréquentation	6,80 \$	6,80 \$	1,80 \$	8,60 \$	8,60 \$
	3 périodes de fréquentation	8,30 \$	8,30 \$	2,00 \$	10,30 \$	10,30 \$
	journées pédagogiques et vacances					
	moins de 4 heures par jour	9,40 \$	8,10 \$	1,00 \$	10,40 \$	9,10 \$
	de 4 à 10 heures par jour	18,80 \$	16,20 \$	2,00 \$	20,80 \$	18,20 \$
plus de 10 heures par jour	28,20 \$	24,30 \$	3,00 \$	31,20 \$	27,30 \$	

Ce tableau a été créé à des fins pratiques seulement et est un abrégé de l'annexe D (Frais quotidiens maximaux) du *Règlement sur la garde d'enfants* (R.M. 62/86), en vigueur le 1^{er} juillet 2013. En cas de différence entre ce tableau et le *Règlement*, le *Règlement* prévaut.